
Charte entraîneurs et coachs / saison 2016/2017

La charte des entraîneurs et coachs du mouvement juniors de l'USCM définit en 10 points les règles à suivre et les comportements à adopter pour le bon fonctionnement du club.

Le respect de cette charte doit être permanent.

CHARTE

- L'entraîneur de l'USCM prend connaissance du document "directives pour les entraîneurs" relatif à l'organisation interne du mouvement juniors du club et s'engage à le respecter en tout point.
- Il organise une séance avec les parents en début de saison pour se présenter, les informer de ses objectifs et de ses exigences. Il les informe sur les différents points mentionnés sur la "charte des parents" et la "charte du junior" et leur remet un exemplaire à cette occasion. Il veille à ce que chacun respecte le contenu de la charte tout au long de la saison. En cas de problème il informe immédiatement le responsable juniors du club.
- Il prépare ses entraînements sur papier en mettant en application la formation qu'il a reçue. Il est présent au moins 15 minutes avant le début de la séance. Il respecte le planning pour ce qui est des horaires et terrains attribués. Il quitte le stade après que ses joueurs soient sortis des vestiaires en veillant à la fermeture des lumières et robinets d'eau ainsi que les portes des locaux qui ont été utilisés.
- Il donne les entraînements et assiste aux matchs de son équipe en tenue de sport.
- Il ne fume pas sur le terrain ou les jeunes s'entraînent ou jouent.
- Il adopte un comportement sportif et positif en toutes circonstances. Il représente toujours fièrement son club. Il transmet ces valeurs à ses joueurs et à leurs parents. Il instaure avec eux un dialogue tout au long de la saison.
- Il communique exclusivement en langue française et s'assure que les joueurs et parents en fassent de même.
- Il est intransigeant avec la discipline et sait punir le cas échéant. Il gère les conflits ou tout problème sans attendre. Il informe le responsable juniors si la situation ne s'améliore pas.
- Il prend part activement et positivement à la vie du club lors de ses manifestations.(loto, tournoi de Noël, repas de soutien etc...). Il participe aux séances organisées pour les entraîneurs.
- Il confirme avant le 1er septembre au responsable juniors du club qu'il a bien compris la charte et qu'il l'accepte

**USCM juniors
Collombey-Muraz, août 2016**